

## Publications sur la Belgique.

- NOTHOMB (PIERRE). — **La Belgique martyre**. 23<sup>e</sup> mille. Broch. in-16. » 50  
 — **Les Barbares en Belgique**. Préface de H. Carton de Wiart (*Ouvrage couronné par l'Académie française*), 15<sup>e</sup> édit. Un vol. in-16..... 3 50  
 — **Histoire belge du Grand-Duché du Luxembourg**. 2<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16..... 2 »  
 — **L'Yser** — Les Villes Saintes. — La Victoire. — La Bataille d'été. 5<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16..... 3 50  
**La Barrière belge**. Etude d'histoire territoriale et diplomatique (*couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques*). Un vol. in-16..... 3 50  
 OLYFF (FRANÇOIS). — **La Belgique sous le joug**. L'invasion. In-16. 3 50  
 GRIMAUTY (FERNAND-HUBERT). **Six mois de guerre en Belgique par un soldat belge**. Août 1914-Février 1915. 3<sup>e</sup> édit. In-16..... 3 50  
 SOMVILLE (GUSTAVE). — **Vers Liège**. — Le Chemin du crime (*couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques*). 3<sup>e</sup> édit. Un vol. in-16..... 3 50  
*Les crimes de l'Allemagne*. — **Dinant**. — Massacre et destruction. Un vol. in-16..... 3 50  
 MALO (HENRI). — **Le drame des Flandres**. — Un an de guerre. 1<sup>er</sup> août 1914-1<sup>er</sup> août 1915. 3<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16..... 3 50  
 — **En Belgique. La Zone de l'Avant**. Tableaux, portraits et paysages, 1915-1916. Un 6..... 3 50  
 JEHAY (C<sup>ie</sup> F<sup>er</sup>). — **L'invasion du Grand-Duché de Luxembourg en 1914**. Une broch. in-8<sup>o</sup>. 1 »  
 BASSOMPIÈRE (ALBERT DE). — **La nuit du 2 au 3 août 1914 au Ministère des Affaires étrangères de Belgique**. 4<sup>e</sup> édition. Une brochure in-8<sup>o</sup>. 1 »  
 PIÉRARD (LOUIS). — **La Belgique sous les armes, sous la botte, en exil**. Un vol. in-16..... 3 50  
 HAVARD DE LA MONTAGNE (MADELEINE). — **La vie agonisante des pays occupés. Lille et la Belgique**. Notes d'un témoin (Octobre 1914-Juillet 1916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16..... 3 50  
 BAULU (MARGUERITE). — **La bataille de l'Yser**, précédée de la Retraite d'Anvers. Un vol. in-16 avec cartes..... 3 50  
 DAYE (PIERRE). — **Avec les vainqueurs de Tabora**. Souvenirs d'une conquête belge en Afrique orientale allemande. Un vol. in-16..... 3 50  
 PRIEUR (CLAUDE). — **De Dixmude à Neuport**. Journal de Campagne d'un officier de Fusiliers marins (Octobre 1914-Mai 1915). 2<sup>e</sup> édit. In-16. 3 50  
 BAIE (EUGÈNE). — **La Belgique de demain**. — La question du Luxembourg. Nécessité d'une barrière rhénane. Les Pays-Bas. 2<sup>e</sup> mille. Broch. in-16. » 60  
 WYSEUR (MARCEL). — **Les cloches de Flandre**. La Flandre carillonnée. — Cloches d'exil. — Des Glas. — En Flandre. — Poèmes. In-16..... 3 50  
 — **La Flandre rouge**. — Poèmes. Préface d'EMILE VERHAEREN. In-16. 3 50  
 GOYAU (GEORGES). — **Le cardinal Mercier**. Ouvrage orné de deux portraits. Un 2 »  
 MERCIER (S. E. le Cardinal, Archevêque de Malines, Primat de Belgique). — **Le Christianisme dans la vie moderne**. — Pages choisies, recueillies par L. Noël, professeur à l'Université de Louvain. In-16.. 3 50  
**Les évasions de Belgique d'après les récits des évadés**. Préface de J. Meelo, ministre plénipotentiaire. Un vol. in-16..... 2 »  
 CARTON DE WIART (H.). — **Les vertus bourgeoises**. — La République belge de 1790 (roman historique). 3<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16..... 3 50  
 — **La cité ardente**. — Roman historique. Un vol. in-16..... 3 50

Impr. Henri DIEVAL, 57, rue de Seine, Paris.

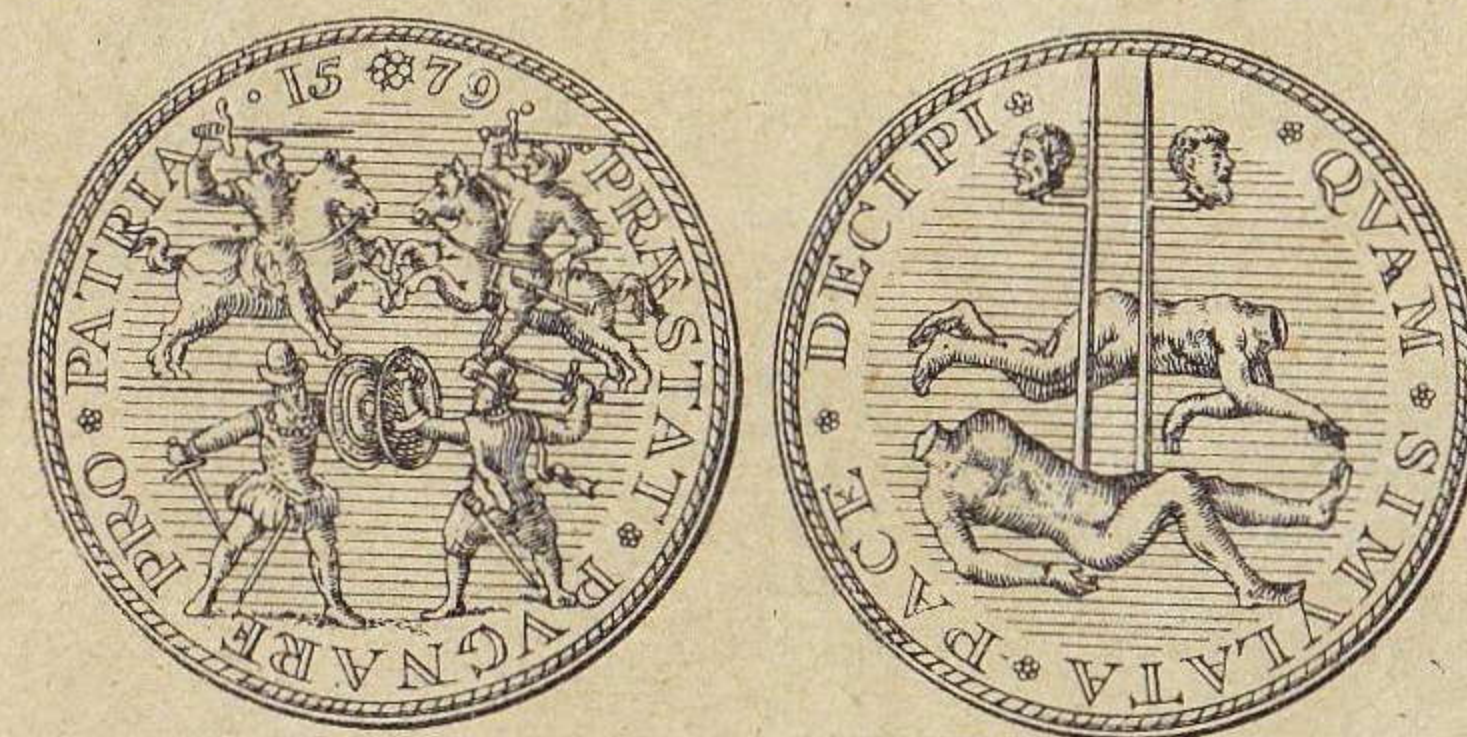
## L'IMMORTELLE MÊLÉE

Essai sur l'épopée militaire belge

(1914)

« Mieux vaut lutter pour la patrie  
 que de se laisser décevoir par un simulacre de paix. »

Traduction de l'inscription d'une médaille  
 frappée en 1579 par les États Généraux  
 de Bruxelles.



CINQUIÈME ÉDITION

Librairie académique PERRIN et C<sup>ie</sup>

Majoration temporaire 30 % (Décision syndicale du 11 Février 1918).

## V

# LES SORTIES, LE SIÈGE ET LA MORT D'ANVERS

« Viendront sur toi des jours où tes ennemis t'envioleront de tranchées, t'investiront et te serrent de toutes parts ; ils te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont dans ton sein, et ils ne laisseront pas dans ton enceinte pierre sur pierre parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée. »

Luc, 19.

## X

## LES DERNIÈRES HEURES

« Ne t'inquiète pas de la défaite : il y a encore des victoires pour la justice. »

EMERSON.

Les jours suprêmes des grands sièges sont le plus souvent marqués par une tragique lassitude avant-coureur de la mort. Ainsi en fut-il à Metz où l'armée assiégée paraissait enlisée dans la boue de ses camps de misère ; ainsi en fut-il à Paris, en janvier 1871, pendant les deux journées d'agonie qui suivirent le dernier spasme de Buzenval. A Anvers, ce fut, jusqu'à l'heure extrême, la résistance éperdue.

Attaquant, entre Lierre au nord et Malines au sud, sur une étendue de 12 kilomètres, le 3<sup>e</sup> secteur du camp retranché, les Allemands y consacrèrent le meilleur de leurs forces. Il leur fallut, d'abord, réduire la ligne des forts : Waelhem, Wavre-Sainte-Catherine, Koningshoyckt et Lierre, et des redoutes : Duffel, Dorpveld et Tallaert ; ce fut surtout l'ouvrage du canon. L'infanterie, accompagnée de ses mitrailleuses, ne monta à l'assaut des massifs de béton que lorsque ceux-ci

ne furent plus que chaos et que leur garnison fut anéantie ou presque.

Ce qu'on lutta, ce qu'on endura dans ces forts confine aux limites de la bravoure et de la souffrance<sup>1</sup>. Sous le coup de gong titanesque des gros projectiles, les coupoles donnaient la sensation vertigineuse de s'enfoncer dans le sol et les servants devaient s'appuyer à la paroi pour n'être point culbutés. Au fort de Lierre, la compression de l'air, produite par l'explosion d'un obus de 42 centimètres devant une poterne donnant accès, par un couloir de 50 mètres, à une coupole, fut telle que celle-ci fut projetée hors de son alvéole et retomba à une vingtaine de mètres de distance. A Koningshoyckt, dont tous les canons étaient hors d'usage, le drame s'acheva dans une explosion. A Waelhem, ce fut la reddition de ce qui survivait des 500 hommes de la défense : soldats aveuglés, assourdis, brûlés, mourant de faim, de soif et de fièvre, vision d'Apocalypse, devant qui l'ennemi, reprenant conscience humaine, rendit les honneurs et fit sonner ses clairons : *tuba magnum spargens sonum*. Il advint même que le feld-maréchal von der Goltz et l'amiral von Schroeder félicitèrent le commandant de Witte, qui avait été l'âme et le chef de cette résistance.

Le 3 octobre, après la chute de tous les ouvrages

1. Les forts étaient bombardés déjà qu'on poursuivait encore leur parachèvement. C'est ainsi qu'au fort de Lierre, le 30 septembre, un obus allemand tua deux ouvriers et en blessa un troisième qui, sous le feu, travaillaient à l'installation de téléphones haut-parleurs ! Nous ne croyons point qu'il y ait, dans l'histoire militaire, beaucoup de traits d'une aussi extrême ténacité.

du secteur, l'ennemi se trouva devant les berges de la Nèthe et les balaya avec son artillerie. Contre ces formidables pièces, les assiégés ne pouvaient plus pointer que des bouches à feu de campagne, quelques obusiers de 15 centimètres et six canons anglais de 12 centimètres<sup>1</sup>. Ces canons anglais étaient montés dans deux trains blindés circulant sur la voie ferrée stratégique que nos pionniers et nos cheminots, grâce à des prodiges de travail, avaient construite en quelques jours<sup>2</sup>. Vingt-quatre heures de canonnade et, le 5 octobre, les Allemands fonçaient, baïonnette baissée, dans Lierre ; puis, jetant des passerelles, ils s'accrochaient à l'autre rive de la Nèthe en aval de la ville. Et toujours l'orage de feu les précédait, fouillant les tranchées, pulvérisant les redoutes, broyant les hommes, les chevaux, les canons. Le 7 octobre, alors que toute l'armée de campagne, sauf la 2<sup>e</sup> division, était passée sur l'autre rive de l'Escaut<sup>3</sup> et battait en retraite vers Gand en livrant

1. Les six canons de la marine anglaise avaient été montés sur trucks aux chantiers Cockerill à Hoboken. La portée de leurs projectiles, chargés de poudre brisante, était de 8.000 mètres. Ils épuisèrent leurs munitions.

Nous disposions encore de 4 obusiers de 9,5 cm. ; mais, faute de munitions, ils durent rester muets.

Nous reçûmes aussi 2 canons français de 20,5 cm. et 1 canon anglais de 23 centimètres. Mais celui-ci n'arriva en gare d'Anvers qu'à l'heure de la retraite et il dut être abandonné à l'ennemi, après avoir été mis hors de service.

2. Ce chemin de fer était établi en arrière de la ligne des forts avancés. Son développement devait être de 60 kilomètres et il eût été complètement achevé en dix-huit jours si les événements n'en étaient pas venu empêcher l'achèvement.

3. Les ponts de Tamise, d'Hoboken et de Burght avaient servi au passage du fleuve. Les derniers trains transportant d'Anvers

sur sa gauche de furieux combats, notamment à Schoonaerde, les vieux forts de la ligne rapprochée, l'enceinte, puis la ville recevaient à leur tour la grêle de fer. La résistance apparut bientôt vaine. Or, les Anglais, pas plus que les Belges, n'entendaient tomber dans les mains de l'ennemi. Le 8 octobre, à 5 heures et demie du soir, le général Paris, commandant les marins britanniques, s'en vint demander au général Deguise d'ordonner la retraite de la garnison mobile<sup>1</sup>. Après un conseil de guerre, auquel assistait également le général Dossin, commandant la 2<sup>e</sup> division d'armée, la retraite fut décidée. Par les ponts de Burght et du Steen, elle s'accomplit aussitôt et s'acheva dans la journée du 9. Puis les ponts furent coupés.

Dans la ville, c'était l'angoisse ; ce fut bientôt la terreur et la mort. Le 7 octobre, au coup de minuit, commença le bombardement<sup>2</sup>. Pendant trente-six heures, il tomba de quatre à cinq projec-

à Ostende la base de ravitaillement étaient partis dans la nuit du 6 au 7 octobre.

1. Avant de prendre sa décision, le général Paris eut un assez long entretien téléphonique avec le *War Office* de Londres.

2. C'est dans l'après-midi du 7 octobre que les Allemands firent donner l'avis préalable au bombardement de la ville. L'attaché naval de la Légation d'Espagne à Bruxelles, le lieutenant-colonel Sorels, accomplit, non sans risques, la mission d'avertir le gouverneur militaire d'Anvers. Dans cette tragique circonstance, l'administration municipale fut digne des nobles traditions de la cité : « Mon général, dit le bourgmestre au gouverneur, le Conseil communal d'Anvers, réuni d'urgence pour recevoir communication de l'avis préalable au bombardement donné par l'autorité militaire allemande, a été unanime pour se déclarer prêt à accepter toutes les conséquences de la défense poussée jusqu'à ses limites dernières, pour vous assurer qu'il ne chercherait jamais à peser sur la décision de l'autorité militaire responsable de cette défense ».

tiles par minute qui détruisirent 15.000 maisons et firent d'innombrables victimes innocentes. Jusque-là Anvers avait gardé son visage de médaille. Rien n'avait pu ébranler sa fermeté. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> octobre, l'ennemi avait lâché un zeppelin sur la ville et, malgré ce feu tombant du ciel, malgré la surprise d'un tel attentat, malgré que ce fût un événement pour ainsi dire inouï dans l'histoire<sup>1</sup>, Anvers n'avait pas eu un frisson. Mais lorsqu'un volcan s'ouvre qui crache sa lave sur une ville et que celle-ci surtout se sait abandonnée de Dieu et des hommes, c'est le coup de folie. Et l'on vit tout un peuple fuir sa ville comme si les Barbares qui étaient aux portes étaient résolus à n'en plus laisser pierre sur pierre et à passer tous les habitants au fil de l'épée. Il y eut sur les rives de l'Escaut et sur toutes les routes du Nord et de l'Ouest un formidable exode. Le fleuve libre ne le fut point pour tous. Les Hollandais veillaient. Leurs vaisseaux de guerre arrêtaient nos soldats et nos officiers montés sur nos bateaux, mirent à la chaîne nos petits bâtiments armés des pontonniers du génie sans même leur accorder le délai

1. Nous disons : « un événement pour ainsi dire inouï dans l'histoire » car ce n'était pas la première fois que d'un ballon on bombardait une ville. Sait-on que le fait se passa déjà, en 1849, lors du siège de Venise par les Autrichiens ? Venise s'était alors donné une république que présidait l'avocat Daniel Manin et elle espérait que quelque retour de fortune en faveur des armées piémontaises lui vaudrait la délivrance. D'ailleurs, le siège traînait en longueur. Pour réduire la ville, intacte derrière ses lagunes, l'ennemi eut alors recours à un procédé inédit : il fit planer sur la ville des ballons qui lancèrent des bombes. Mais celles-ci manquèrent leur but et l'ennemi en fut pour sa peine et ses frais d'ingéniosité.

de grâce de vingt-quatre heures, empêchèrent les steamers allemands, qui étaient pour nous de bonne prise, de quitter le port et allèrent jusqu'à mettre l'embargo sur des embarcations qui portaient de jeunes boys-scouts belges. Ce fut un beau triomphe des traités et du droit international. On s'en souviendra sous nos toits bien longtemps<sup>1</sup>.

Dans cette tourmente, les forts du Sud et du Nord-Est étaient abandonnés à leur sort. Ne pouvant plus compter même sur les troupes d'infanterie de forteresse qui s'écoulaient vers la Hollande et vers la Zélande où le plus grand nombre d'entre elles chercha asile, ces forts se couvrirent de leurs feux. Puis, les uns furent mis hors d'usage, d'autres furent détruits par l'explosion ; on dit même que le commandant du fort de Stabroeck se fit héroïquement sauter. Le général Deguise, retiré au fort de Sainte-Marie, se résigna à capituler le 10 octobre<sup>2</sup>. Auparavant des magistrats municipi-

1. Il est permis de croire que si, pour des misérables raisons budgétaires, on n'avait pas supprimé, en 1863, notre marine royale, malgré l'opposition du clairvoyant Léopold I<sup>er</sup>, la question de l'Escaut, pendant la guerre, eût reçu une toute autre solution. La Hollande, qui s'était bien gardée jusqu'en 1863 de s'opposer jamais au passage de nos bâtiments militaires, eût observé la même attitude, — et pour cause, — pendant la guerre, ou nous nous trompons fort. Ce n'est pas là un des moindres arguments que l'on peut faire valoir en faveur du rétablissement d'une Marine Royale.

2. Lorsque le parlementaire allemand, — un colonel, — se présenta au fort de Sainte-Marie, il y fut reçu par le général Deguise, le colonel Tollen, le commandant du fort, un maréchal des logis et un soldat. « Où est votre état-major, mon général ? » demanda-t-il. « Parti ! » lui répondit le général. La figure du parlementaire se rembrunit. « Où est votre garnison, mon général ? » — « Partie ! » Cette fois, le colonel allemand fit la grimace. On sait que ce fut une cruelle déconvenue pour l'ennemi que cette

paux avaient déjà négocié de la reddition de la ville<sup>1</sup>.

Et c'est ainsi que, tordant dans le ciel pourpre des incendies les bras mutilés de ses tours, Anvers se livra.

presque complète évacuation de la garnison d'Anvers. Dans certain camp de prisonniers en Allemagne, on avait préparé logement pour 400 officiers belges : il en vint 4.

1. L'accord qui intervint porte déjà dans l'histoire le nom de « Convention de Contich ». Il fut conclu, le 9 octobre, à 5 heures 40 du soir, par le général von Beseler, le bourgmestre Jan Devos, le sénateur Alphonse Ryckmans et le député Louis Franck. Le 10 octobre, le général Deguise ratifia la « Convention de Contich » pour l'ensemble de la position fortifiée d'Anvers. Les bourgeois de Calais avaient la corde au cou. Les bourgeois d'Anvers ne l'avaient point, mais c'était tout comme. Nés malins, ils insérèrent dans la « Convention de Contich » des choses curieuses, telle celle-ci : L'administration communale s'oblige de faire tous ses efforts pour déterminer le gouvernement belge à libérer tous les prisonniers de guerre allemands qui se trouvaient à Anvers le 1<sup>er</sup> octobre ou depuis cette date » ? Que dire de la bêtise du général von Beseler qui croyait encore les prisonniers allemands dans le périmètre d'Anvers ? Il est vrai que le « vainqueur » s'imaginait bien avoir pris au piège toute l'armée belge alors qu'elle était déjà en sûreté au delà de Gand.

Sur les circonstances dans lesquelles les « autorités civiles » furent amenées à s'occuper de la reddition de la ville, voici un témoignage autorisé et inédit recueilli par l'auteur de cette étude : « On ne saurait blâmer les autorités civiles d'Anvers d'avoir mené des pourparlers avec les autorités militaires allemandes. Le général Maes, qui commandait l'enceinte, était resté au Pilotage lorsque le général Deguise, commandant la position fortifiée, se retira au fort Sainte-Marie. Le général Deguise lui dit : « Vous évacuerez l'enceinte ». Et il aurait ajouté : « Vous vous mettez en rapport avec l'autorité civile ». Le général Maes a toujours, depuis, déclaré que ce dernier ordre n'avait pas été reçu par lui, et il l'a maintenu jusqu'à sa mort, survenue en captivité. Si l'ordre a été donné, le général Maes aurait dû régler la reddition puisque les autorités civiles, par lui prévenues, eussent dû lui laisser ce soin. Mais le général Maes n'a pas avisé les autorités civiles. Dès lors, celles-ci étaient fondées à croire que l'autorité militaire belge considérait l'enceinte d'Anvers comme ville ouverte. De fait, la ville était déserte, abandonnée par la troupe et les obus y pleuvaient. » Le général Deguise non seulement ratifia la Convention de Contich, mais chargea son chef d'état-major, le général Werbrouck, de l'étendre à la rive gauche de l'Escaut.

Opulente et puissante cité, bâtie sur la route des peuples marchands et des peuples guerriers, fleur de pierre magnifiquement épanouie sur la rive du vieil Escaut, nouvelle Carthage, port, foire, caravansérail, citadelle, belle fille convoitée par les soudards, maison d'or où aime piller la soldatesque, — Anvers, une fois de plus, subissait la loi de sa destinée qui à une fortune éphémère noue la plus noire infortune...

Voir *Compte rendu officiel* de la séance de la Chambre belge, du 23 janvier 1919, au cours de laquelle M. Masson, ministre de la Guerre, a fait une communication au sujet de la « Convention de Contich » s'achevant ainsi : « Je puis conclure : Les représentants de l'autorité civile d'Anvers n'ont pas nui aux instincts militaires. Leur démarche avait pour but d'arrêter le bombardement de la ville. Ce but a été atteint. Quant à la capitulation, elle a été ratifiée par l'autorité militaire qui, par le fait, en a pris la responsabilité ».